

Le lundi 25 mai 2026 vers 15h45, notre collègue Guy a été victime d'une agression d'une extrême violence de la part d'un détenu du D1 connu pour ses lourds antécédents psychiatriques et ses passages au QI.

Prétextant une panne du téléphone en cellule, le détenu avait demandé à utiliser la cabine téléphonique de la courserie. Un simple moyen de sortir de cellule afin d'aller quémander auprès d'autres détenus du tabac ou d'autres produits.

Estimant que le service d'étage ne répondait pas assez vite à ses exigences, cet enragé s'est alors jeté sur notre collègue avec une violence inouïe, le projetant contre le mur avant de l'étrangler avec une telle force qu'il est impossible aujourd'hui de ne pas s'interroger sur sa volonté réelle : **faire taire... ou faire mourir.**

Sans l'intervention immédiate des collègues présents, le drame était tout proche.

L'UFAP UNSa Justice félicite les agents intervenus pour leur courage, leur professionnalisme et leur sang-froid. Leur réactivité a permis d'empêcher qu'un collègue perde la vie en service.

Cette agression relance une nouvelle fois la question de la gestion de certains profils psychiatriques et du fonctionnement du QI. Aujourd'hui, les personnels ont parfois le sentiment que certains détenus choisissent eux-mêmes leurs entrées et sorties du quartier d'isolement pendant que les agents assument seuls les conséquences sur le terrain.

Encore une fois, les personnels subissent :

- le sous-effectif chronique
- des décisions incohérentes
- des profils dangereux maintenus en détention classique.

L'UFAP UNSa Justice apporte tout son soutien à notre collègue Guy et l'accompagnera dans toutes ses démarches.

L'UFAP UNSa Justice exige :

- une sanction disciplinaire et pénale exemplaire
- le transfert immédiat de ce détenu
- une gestion cohérente des profils dangereux
- des effectifs adaptés à la réalité de la détention.

Combien d'agressions faudra-t-il encore avant une véritable prise de conscience ?